



## Nouvelle arrêté des métiers des étrangers

Par **naninani**, le **26/07/2011** à **21:00**

Bonjour,

Je suis étudiante en Master 2 Informatique et j'ai déposé pour un changement de statut avec un CDI (en tant qu'ingénieur informatique) à la préfecture en juin et la réponse de la DIRECCTE devrait arriver en fin août.

mais avec la nouvelle liste des métiers ouverts aux étrangers dans laquelle ne figure pas les métiers d'ingénieur informatique je voudrais savoir si cet arrêté affectera mon dossier vu qu'il ne sera appliqué qu'en mi-août et si cet arrêté s'applique aux étudiants déjà présent régulièrement en France.

Merci d'avance.

Par **BEGINZERO**, le **14/08/2011** à **16:08**

Bonjour,

est ce que vous avez eu la réponse de votre dossier?

je suis dans le même cas que vous, et je me pose la même question.

C'est cuit pour les ingénieurs informaticiens?

vous avez des infos?

merci de me répondre comme ça je saurai si je dois faire mes bagages

Merci

Par **BEGINZERO**, le **14/08/2011** à **16:08**

Bonjour,

est ce que vous avez eu la réponse de votre dossier?

je suis dans le même cas que vous, et je me pose la même question.

C'est cuit pour les ingénieurs informaticiens?

vous avez des infos?

merci de me répondre comme ça je saurai si je dois faire mes bagages

Merci